

PROCES-VERBAL

COMITE DIRECTEUR

Mercredi 26 Juin 2024 – 19h30 – ANGERS

PRESENTS	AUGE Fabien - BAILLY Jean Pierre - BAILLY - Laurence – BARBAUD Pascal – BOULANGER Philippe – CADORET Louen – CHAVOLEAU Virginie - COCAUD Armel – CORTINOVIS BEGLOT Chloé – DESFONTAINES Frédéric – GABORIEAU Cécile – GAILLON Armelle – GEROME Sandro - GIBON Eric – LEBOT Bernard – LEGRAIN Agnès – LIBEAUT Isabelle – MICHON Bernard – MORINIERE Fabien – PASCO Sandrine – PORTAL Karine – ROUSSET Véronique - SONOR Jacques – SORIN Lénaïc - SORIN Nicolas – TRIPOTEAU Jean-Pierre – VIGOUROUX Bertrand
INVITES	GUERESSE Alain – MELOCCO Frédéric - NICOLAS Philippe - LIGONNIERE Antoine – R’KIOUAK Mehdi –
EXCUSES	CHAUVIN Tristan - CONCILLE Christophe – LEVALLOIS Aline
ABSENTS	ROUSSELOT Jacky

INFORMATIONS GENERALES

Sandrine PASCO prend la parole et félicite l'ensemble des membres présents pour leur élection. Elus du comité directeur de la ligue et les nouveaux présidents des comités. Sandrine rappelle que les comités et la ligue ont des dossiers différents à traiter.

Annexe 1 : Répartition des compétences

En tant qu'élus, nous ne sommes pas ici en tant que représentant de notre club ou comité. Notre fonction première est pour l'ensemble des clubs.

A. Election des membres du bureau

Proposition d'un bureau qui représente les 5 comités départementaux :

- **Secrétaire générale** : Chloé Cortinovis Béglot, CD49

Suffrages exprimés : 26	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

- **Trésorière** : Aline Levallois, CD 44

Suffrages exprimés : 26	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

- **1^{er} Vice-président** : Nicolas Sorin, CD 53 – pôle des officiels

Suffrages exprimés : 26	Pour : 24	Abstention : 1	Contre : 1	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

- **2^e Vice-présidente** : Karine Portal, CD72 – pôle développement et Citoyenneté

Suffrages exprimés : 26	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

- **3^e Vice-président** : Jean-Pierre Bailly, CD 44 – pôle formation

Suffrages exprimés : 26	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

- **4^e Vice-président** : Lénaïc Sorin, CD 44 – pôle sportif

Suffrages exprimés : 26	Pour : 24	Abstention : 0	Contre : 2	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

- **Membre** : Bernard Michon, CD 85

Suffrages exprimés : 26	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

La mandature portera autour d'un fil visant à lutter contre les incivilités. Pour y répondre, outre le pôle développement et citoyenneté, il a été convenu de la création d'un vice-président en charge des officiels. La gestion des officiels est un réel levier pour accompagner la lutte contre les incivilités et ces derniers seront davantage accompagnés par un pôle complet et diversifié.

Sandrine PASCO fait un rappel et une présentation des tâches correspondantes aux différents pôles :

- Pôle des officiels :

CRO (formation, désignation), développement des familles marqueurs et statisticiens à développer.

- Pôle développement et citoyenneté :

Pratiques du vivre ensemble (Basket santé, Micro Basket, Basket tonic, Basket inclusif...), Commission incivilités et violences, Commission société et mixité (Label citoyen, Femmes sur tous les terrains), Commission régionale basket au féminin (2 500€ de partenariat par la CIC* destiné vers ce développement), Commission basket jeunes, Commission sur le développement de la pratique sportive dans les quartiers prioritaires.

Réflexion sur un conseil des jeunes.

*Le CIC apporte une subvention annuelle de 25 000€ : 20 000€ en mécénat réparti sur les différentes actions, 5 000€ de partenariat (2 500€ pour les pôles et 2 500€ pour le basket féminin).

- Pôle formation :

Commission technique, formation des techniciens, des dirigeants, soutiens et collaboration avec les comités.

- Pôle sportif (*Lénaïc SORIN*) :

Commission régionale des compétitions (organisation et suivi des championnats ; organisation et suivi des coupes), Chargé de mission équipement (gestion salle et terrains), Commission régionale médicale (dossiers médicaux de surclassements et officiels ; suivi médical des pôles), Commission 3x3 (gestion et organisation 3x3 ; développement du 3x3)

Des fiches de pôles vont être constituées et transmises aux élus.

B. Proposition des présidents de pôles :

Pôle des officiels :

- **Président de la CRO** : Pascal Barbaud.

Suffrages exprimés : 26	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

- **Président 3x3 refs** : Christophe Concille

Suffrages exprimés : 26	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

Pôle sportif :

- **Président 5x5 et coupes** : Lénaïc Sorin

Suffrages exprimés : 26	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

- **Président 3x3** : Christophe Concille

Suffrages exprimés : 26	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

- **Président suivi équipements sportifs** : Armel Cocaud

Suffrages exprimés : 26	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

- **Président commission médicale** : Bernard Lebot

Suffrages exprimés : 26	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

Pôle Patrimoine et académiciens

- **Président** : Jean Michel Dupont

Suffrages exprimés : 26	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

C. Proposition des délégués aux assemblées générales électives FFBB

Titulaires :

- Sandrine Pasco
- Aline Levallois
- Nicolas Sorin
- Bernard Michon

Suppléants :

- Jean Pierre Bailly
- Chloé Cortinovis Béglot
- Karine Portal

Suffrages exprimés : 25	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 1
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

D. Délégations financières

La présidente propose de donner les délégations financières (*) aux personnes suivantes :

Sandrine Pasco

Aline Levallois

Chloé Cortinovis Béglot

Mehdi R'Kiouak

* Personnes autorisées à valider les factures et à engager les dépenses.

Mehdi R'Kiouak apporte quelques précisions : Pour chaque dépense : Validation du directeur territorial, Validation de la trésorière, validation de la comptable. Il y a donc systématiquement 3 regards sur les factures.

Règlement Intérieur

Titre VI – EMPLOI DES FONDS

Art.23 – L'exercice comptable commence et se termine conformément aux dispositions de l'article 21-1 des statuts de l'association.

Art. 24 – Les prélèvements et retraits de fonds supérieurs à 5 000 euros sont opérés sous deux signatures conjointes prises parmi les élus qui ont reçu délégation financière du Comité Directeur de la Ligue Régionale.

E. Approbation commission de discipline

Règlement disciplinaire général

Article 3 : Durée du mandat (Mars 2018) La durée du mandat des membres des organes disciplinaires de la fédération, de ses organes ANNUAIRE OFFICIEL – REGLEMENT DISCIPLINAIRE GENERAL Page 210 ANNUAIRE FFBB 2023/2024 déconcentrés est identique à celle du mandat des instances dirigeantes correspondantes. Leur mandat expire au plus tard à la fin de la saison sportive au cours de laquelle les instances dirigeantes sont renouvelées.

Président : Bernard Michon

Vice-président : Laurence Bailly*, Cécile Gaborieau, Marc Gaudichet

Membres : Jean-Luc Besnier, Yohann Cavoleau, Armelle Gaillon, Emilie Gerboin, Joseph Guineaudeau, Agnès Legrain*, Charles Meckes*, Jean Pierre Pignon, Marjorie Ponzio, Xavier Rabu, Laurent Russo, Julien Salmon, Thomas Serrand*

*Nouveaux membres

Intervention de Bernard MICHON pour préciser les raisons du renouvellement de certains membres, notamment au regard de nouvelles fonctions devenues incompatibles avec la présence en commission de discipline.

Les comités sont sollicités pour continuer d'apporter de nouvelles personnes afin de chercher le meilleur équilibre possible.

Suffrages exprimés : 26	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

Bernard souhaite cependant présenter les futurs chargés d'instructions (personnes désignées par la commission de discipline pour suivre des dossiers plus compliqués). Il s'agit d'une tâche assez chronophage :

- Remi Gérigné (Futur assistant juridique)
- Maxime Leroux Rondineau (Ancien Secrétaire Général)
- Julien Salmon, membre de la commission

Les chargés d'instruction seront validés par le Bureau régional.

F. Approbation règlements sportifs particuliers

○ U15 filles 2024-2025

Parole laissée aux présidents des CD72 et CD53 :

Au regard du manque de places dans les championnats régionaux, l'idée est de mettre en place un championnat test, plus compétitif, avec un groupe plus restreint permettant aux joueuses d'être préparées au mieux à la 2^e phase régionale.

La première phase aura lieu jusqu'en décembre avec 6 équipes (3 de chaque CD) en phase aller-retour. Se suit une montée pour chaque département indépendamment de leur position dans le classement.

2 nouvelles équipes viendront compléter la poule pour une 2^e phase.

Au regard des précisions apportées par les 2 présidents, il n'y pas de changement concernant les règlements sportifs particuliers. Une place sera attribuée au 72 et une au 53.

○ Coupe des Pays de la Loire

La ligue organise une coupe ouverte au U15F U18F U15M U18M U21M

Modification de l'article 1 : (ajout en rouge)

« La Ligue des Pays de la Loire organise une Coupe ouverte aux équipes jeunes féminines U15, U18 et masculines U15, U18, U21 évoluant en championnat régional, inter-régional et départemental « accès région ».

Le premier tour de cette coupe a lieu en janvier.

Les équipes des championnats départementaux « accès région » peuvent se préinscrire en décembre. Leur participation sera confirmée par l'accession en championnat régional. »

Il est rappelé qu'il s'agit uniquement d'une coupe régionale.

Pascal BARBAUD questionne au regard des brulé(e)s.

Sandrine PASCO rappelle la nécessité d'une liste de 8 joueurs/euses brulé(e)s.

Suffrages exprimés : 26	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

G. Désignation des représentants aux comités directeurs des départements

Une nouvelle formule est proposée pour répondre aux invitations des présidents des Comités Départementaux. Il est ainsi proposé de venir en binôme : présidente et élu ou 2 élus.

Aucune objection.

Philippe NICOLAS aurait cependant préféré un pour éviter une succession d'ajout et de membres extérieurs au fur et à mesure des années.

H. Approbation poursuite du projet immobilier de construction d'un gymnase avec salle associative

Il s'agit de la poursuite du projet qui était initialement prévu à Rezé mais qui n'a pas pu voir le jour à la suite des élections municipales (changement de maire). Le projet a donc été revu et devrait être relocalisé à Saint Herblain. Suite à cette décision, la Ligue a prévu des travaux de réaménagement de son siège pour une enveloppe de 300 000€. La Ligue prend cette charge sur sa trésorerie.

La ville de Saint-Herblain et la Ligue ont trouvé un espace qui pourrait être satisfaisant pour les deux parties, proche du siège. La Ville demande que nous construisions une salle associative (150m²) attenante au gymnase qu'elle nous rachètera suite à la construction. Cette salle associative sera à destination des riverains et associations locales. Le projet du gymnase seul a été estimé à 1 200 000€, ce que la Ligue est prête à investir. La salle associative attenante monte le projet à 1 900 000€ (soit 1 200 000€ de la Ligue + 700 000€ de la ville)

Se décline :

- Prêt bancaire 600 000€ sur 15/20 ans à voir en fonction des taux actuels
- Fonds propres (600 000€)
- Demandes de subvention et participations financières à l'ANS et au conseil régional.
- La salle associative sera financée par la ville de Saint Herblain

Le notaire de la Ville de Saint-Herblain accompagne la ligue sur le projet.

Apport de précisions par Mehdi R'Kiouak :

Objectif de la salle : pérenniser l'institut de formation qui est un apport financier non négligeable à la ligue. Les formations pourront alors se faire entièrement sur place et de façon autonome, indépendamment des accès à des créneaux de salles extérieures.

Cette salle permettra aussi d'y proposer d'autres formations comme les formations officiels qui sont habituellement au CREPS avec location de salles.

La ville propose un bail à construction pour le terrain sur 40 ans. Le lieu prévu est juste à côté de la ligue, favorisant la logistique de nombreuses formations.

Certaines associations sportives du coin, les crèches, les collèges pourront bénéficier des infrastructures sous conditions.

La salle associative est construite pour les riverains.

Objectif du projet pour fin 2025.

L'augmentation du coût est liée à l'enjeu politique de la ville de Saint Herblain. La dépense de la ligue n'excèdera pas 1 200 000€. A ce jour les subventions ne sont pas garanties tant que les travaux ne sont pas commencés (dépôt du PC et signature des devis).

Au global il devrait y avoir 300 000€ d'aides.

La validation du CODIR est une indication et un engagement de l'équipe. L'AG est souveraine de la validation de la dépense.

Accord pour le maintien et la poursuite du projet :

Suffrages exprimés : 26	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

Proposition d'un groupe de travail dans le cadre du suivi des travaux sous la responsabilité de Sandrine PASCO : Sandrine Pasco, Jean-Michel Dupont, Bernard Fournier, Armel Cocaud (sur les équipements sportifs)

Suffrages exprimés : 26	Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR				

I. Informations diverses :

- Campus 2024 – du jeudi 22 au dimanche 25 août 2024

Formation à l'attention des dirigeants, bénévoles ou salariés des comités et ligues.

Lieu : La ville aux Dames (Centre Val de Loire, 37)

A l'attention des nouveaux dirigeants : Pour les nouveaux dirigeants de comités et de ligues issus des AG électives, le programme comporte des contenus spécifiques afin de vous accompagner dans vos nouvelles fonctions. De même, des créneaux horaires seront prévus pour une session de « questions/réponses ». Par ailleurs, les modules suivants vous sont conseillés : les nouveaux dirigeants, management des bénévoles, projet territorial, maillage territorial.

Annexe 2 : Note fédérale – Ouverture des inscriptions campus 2024

Mehdi R'Kiouak centralisera les inscriptions. Les frais sont pris en charge par la ligue.

Sandrine Pasco souligne l'importance de ce temps de formation. Bernard Michon tient à apporter aussi la plus-value des échanges informels avec les autres élus des territoires.

- Remboursements kilométriques

Aline Levallois rappelle qu'à compter du 1er mai 2024 l'ensemble des remboursements concernant les indemnités kilométriques seront calculés sur un seul et unique montant de 0,40€. (Remboursement ou don association). Cette décision est en lien avec le Contrat d'engagement Républicain signée par la Ligue qui mentionne la notion d'équité envers les individus.

Il faudra également adresser à Mehdi et à Julia : R.I.B, copie carte grise et permis de conduire.

- Dotations des élus à venir

Engagement auprès d'un nouveau partenaire : SKILLS

Des échantillons sont fournis pour être vigilants sur les tailles.

Les produits ne sont pas encore définis.

J. Planning prévisionnel 2024

DATES	REUNIONS	HEURE
Lundi 08 juillet 2024	BUREAU	14H00
Vendredi 06 Septembre 2024		COMITE DIRECTEUR 20H00
Mercredi 23 Octobre 2024	BUREAU ELARGI	20H00
Vendredi 22 Novembre 2024	BUREAU	20H00
Samedi 23 Novembre 2024		COMITE DIRECTEUR 09H30
Mercredi 18 Décembre 2024	BUREAU ELARGI	20H00

Un mail vous sera adressé pour savoir vos volontés sur le déroulement du séminaire. Nous prenons note des différentes absences possibles pour le séminaire. Nous reviendrons vers vous pour confirmer une date.

K. Questions diverses

Karine PORTAL accueille volontairement des personnes au sein de la commission développement et citoyenneté. N'hésitez pas à la solliciter.

- Sandrine PASCO met en avant la nécessité de chacun de s'investir dans des pôles. Différents dossiers vous seront régulièrement soumis pour permettre à tout le monde d'œuvrer et prendre sa place au sein de la ligue.

Virginie CAVOLEAU : Les VP nous présenteront-ils sur chaque pôle les missions possibles ?

- Les détails seront présentés dans le support et libre à chaque élu de contacter les VP.
- Le séminaire sera également un temps privilégié pour ces réflexions.

Laurence BAILLY : Question sur le pôle événementiel

- Le pôle événementiel est absorbé par Aline et Julia ainsi que probablement à terme par un alternant. Le contenu était également principalement lié au 3x3, qui est maintenant dispatché dans différents pôles ainsi que le eSport qui est mis en pause pour le moment.

Clôture du comité directeur : 21h30

La Présidente de la Ligue Régionale,
Sandrine PASCO

La Secrétaire Générale,
Chloé CORTINOVIS BEGLOT